

## AVIS DE COURSE

# Championnat Inter Club Habitable 4<sup>ème</sup> Edition – Grade 5B et 5A



16/17 Septembre 2017 (St Valérie en Caux)  
14/15 Octobre 2017 (Vernon)  
12 Novembre 2017 (Pont Audemer)  
9/10 Décembre 2017 (Bédanne)

13/14 Janvier 2018 (Anneville)  
10/11 Février 2018 (Bédanne)  
17/18 Mars 2018 (Poses)

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 le règlement du CICH 4<sup>ème</sup> édition.

### 2. PUBLICITE

Pour la flotte Collective Habitable, les bateaux et leurs équipements étant fournis par l'autorité organisatrice, l'article 20.4.2 du code de publicité de l'ISAF s'applique. Chaque bateau sera tenu d'aborder la publicité fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à la flotte collective Habitable (Bateaux exclusivement fournis par l'organisateur)

Les équipages devront faire valider leur inscription à chaque épreuve lors de l'ouverture des inscriptions.

Chaque équipage devra être en possession d'une VHF portable en état de fonctionnement, pour toute la durée du Championnat.

Les équipements individuels de flottabilité ne seront pas fournis par l'A.O. En conséquence chaque membre d'équipage devra apporter cet équipement individuel de flottabilité, celui-ci devra être en bon état et conforme.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Objet	Droits d'inscription	Caution (non encaissée)
Montant	20 € par équipier licencié dans un club de la Ligue de Voile de Normandie. 30 € par équipier extérieur à la Ligue de Voile de Normandie. 150 € pour les équipages extérieurs.	150 € par skipper licencié dans un des clubs organisateurs.  500 € par skipper extérieur.
Moyen de paiement	Chèque ou espèces	Chèque

## 5. PROGRAMME PREVISIONNEL

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
Dès l'ouverture du secrétariat de course
- 5.2 Chaque organisateur établira un programme en fonction des dates retenues pour leur Acte. Les particularités de chaque épreuve détermineront les horaires de programmation qui pourront être diffusés en avance.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles sur le Facebook du CICHNormandie
- disponibles à la confirmation des inscriptions

-

## 7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours à effectuer seront précisés lors de chaque briefing du jour.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course de chaque épreuve sera décrit en annexe ZONE DE COURSE.

## 8. CLASSEMENT

- 8.1 3 manches par équipages devront être validées pour valider la compétition.
- 8.2 Une estimation du nombre de flights de la journée sera annoncée à chaque briefing.

## 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10. PRIX

Des prix seront distribués en fonction des clubs organisateurs de chaque épreuve. De plus, à l'issue de la finale, le trophée du CICHNormandie sera remis à l'équipage déclaré vainqueur selon le règlement 2017/2018.

## 11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CVSAE : Fred Moretti

✉ : [fred@bedanne.com](mailto:fred@bedanne.com)

[www.cvsae.org](http://www.cvsae.org) (nouveau forum)

☎ : 06 17 03 81 64

YCV: Adrien Landel

✉ : [adrien.landel@yc-vernon.fr](mailto:adrien.landel@yc-vernon.fr)

[www.yc-vernon.fr](http://www.yc-vernon.fr)

☎ : 06 80 21 30 52

Facebook CICH : CICHNormandie